



Le réseau national d'expertise
en troubles envahissants
du développement

MICHEL LANGLAIS
ENTREVUE RÉALISÉE
PAR LE RÉSEAU NATIONAL D'EXPERTISE EN TED

JANVIER 2012

Toute reproduction de ce document, en tout ou en partie, est
autorisée avec mention de la source.

RNETED; Michel Langlais : la Ministre Dominique Vien vous a mandaté pour faire un bilan du Plan d'action «Un geste porteur d'avenir». Comment entrevoyez-vous votre mandat?

Michel Langlais : Avec beaucoup d'enthousiasme. Je suis surtout heureux d'avoir l'occasion de pouvoir poser une pierre supplémentaire sur le chemin conduisant vers des réponses aux nombreuses questions que se posent souvent les parents d'enfants autistes.

RNETED : La première étape sera de créer un comité consultatif ...

M.L. Oui, ce comité consultatif se compose de deux représentantes de la Fédération québécoise de l'autisme (FQA); de trois représentantes d'agences de la santé et des services sociaux (ASSS) ; d'une représentante de la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble envahissant du développement (FQCRDITED); d'une représentante de l'Association québécoise des établissements de santé et de services sociaux (AQESSS) et d'une représentante du MSSS, Direction des services sociaux généraux et des activités communautaires.

Comme vous pouvez le constater, ce troisième bilan de la politique « Pour un geste porteur d'avenir » publié en 2003, donne une place particulière à des représentants de parents. En effet ceux-ci n'avaient pas été consultés lors des deux derniers bilans. Nous tenterons de corriger cette situation lors du présent mandat.

RNETED; Est-ce à dire l'État pourrait en faire plus, en terme de services aux parents?

M.L. Pour l'instant, je ne suis pas à identifier si l'État doit en faire plus ou moins. Il faut faire l'analyse de ce qui existe actuellement, en regard de ce qui était prévu qu'il y ait à la fin de 2008. Théoriquement, l'ensemble des quarante sept (47) objectifs devrait être réalisé.

RNETED : Même si ce n'est pas le cas!

M.L : Nous verrons. Chose certaine nous ne nous limiterons pas à faire un constat de la situation actuelle. Nous voulons autant que possible faire le point sur l'état d'avancement de la science eu égard à l'évolution des services, du support et de la disponibilité de plusieurs types de réponses notamment en terme de répit pour les familles.

RNETED; Aujourd'hui, quels sont les défis que vous identifiez pour les établissements?

M.L. : Les établissements impliqués dans les services aux personnes qui ont un diagnostic d'autisme ou autres troubles de développement vivent un défi assez exceptionnel. Que ce soient les Centres de réadaptation en déficience intellectuelle et en trouble envahissant du développement (CRDITED), les écoles, les centres jeunesse(CJ), les centres de la petite enfance (CPE) ou les Centres de santé et de services sociaux (CSSS), ceux-ci font face à un nombre qui grandit constamment de personnes à desservir.

Les liens de partenariat qui doivent exister entre ceux-ci sont la condition essentielle à l'atteinte d'un résultat souhaité et attendu pour chacune des personnes autistes et aussi, bien sûr, pour chacune des familles.

Chaque famille d'établissements à ses valeurs, ses moyens, ses orientations.

Tout ça doit se tisser de façon à ce que l'utilisateur de services n'aie pas à percevoir de différences tout au long de son parcours de vie lors du passage d'un établissement à l'autre; quel que soit son âge et l'époque de sa vie où il requiert ce service très spécifique et spécialisé.

Tout le poids du succès d'une intervention personnalisée repose sur les épaules d'un établissement mais particulièrement aussi sur celles de l'intervenant(e), de l'enseignant(e), de la puéricultrice, l'intervenant(e) social ou l'éducateur (trice).

RNETED Et pourquoi principalement sur eux?

M.L. L'individu, qui représente son établissement autour d'un plan de service doit prendre fait et cause pour la personne. Les parents vivent un autre drame lorsqu'ils apprennent que leur enfant ne peut recevoir un service pourtant requis parce que l'établissement n'a pas les moyens financiers. Il arrive alors que le professionnel, l'intervenant, face à la difficile annonce informe les parents que son établissement n'a pas les moyens. Les parents vivent alors un rejet dramatique.

Peut-être la réponse se trouve-t-elle dans le partenariat ? On ne devrait pas abandonner la famille ainsi. Il serait alors souhaitable que le professionnel ou l'intervenant propose qu'il fera en sorte de trouver une solution autre. Dès lors il reste associé avec la famille et la supporte donc.

RNETED : En terminant, d'après vous, quel est le message qui est envoyé aux gestionnaires, par le milieu?

M.L. Les règles actuelles, les mandats donnés de façon spécifique, les lois, les cadres budgétaires, etc.; c'est un filet inextricable. Il faut trouver des gestionnaires qui sont capables de passer à travers ces mailles. Si la volonté de sortir de ces cadres, de faire des programmes différemment, on va peut-être finir par avoir quelque chose. Il ne faut pas prendre pour acquis que c'est impossible avant d'avoir commencé. Il faut s'imaginer que cela peut être possible. Peut-être faudrait-il obliger les gens à penser différemment. Je crois que l'objectif à atteindre serait : que les personnes autistes vivent une relative situation de bonheur; que les parents soient des parents plus détendus qu'ils ne le sont actuellement. Si demain matin, on atteint ces deux objectifs, il me semble qu'on s'approche davantage de la vraie vie, et les parents sont épaulés dans leur responsabilité.

RNETED : Michel Langlais, merci beaucoup.

L'individu, qui représente son établissement autour d'un plan de service, doit prendre fait et cause pour la personne...

Plus récentes notes biographiques

Directeur général, CRDI Chaudière-Appalaches & *Président du Comité de Suivi de l'implantation de la politique québécoise De l'intégration à la participation sociale, et vice-président de l'Association des directeurs généraux du secteur des services sociaux (ADGSSQ)*

Directeur général L'Estran & *Vice-président AAMR pour Québec, I.-P.-E et N.B., Président Comité d'experts Plan de désins de l'hôpital St-Julien, Vice-président Association des directeurs généraux du secteur des services sociaux et de santé du Québec (ADGSSSQ)*

Directeur général par intérim, carrefour Lotbinière & *président, Fédération québécoise des CRDI*

Directeur général, Regroupement des CR Mont-Plaisant Louis-C. Dupuis & *président de la Commission de la déficience intellectuelle Régie régionale Québec (03)*